

Code Natura 2000 : A 131

## Échasse blanche

### Carte d'identité

**Nom scientifique :** *Himantopus himantopus*

**Classification :** oiseau, limicole

**Taille :** 35-40 cm

**Poids :** 160 à 200 g

**Présence en Wallonie :** surtout en mai-juin, parfois en été (a déjà niché)

**Nid :** au sol ou sur une touffe de végétation

**Nombre d'œufs :** 4

**Nombre de nidification :** 1 par an

**Hivernage :** sud de l'Espagne, Afrique

**Alimentation :** insectes aquatiques, vers, petits crustacés...

**Protection :** maintien des zones humides, maintien de la tranquillité des sites fréquentés.



© R. Dumoulin

### Identifier

Deux oiseaux noir et blanc aux très longues pattes rouges se reposent dans l'eau peu profonde de l'étang. L'arrivée de canards sur l'eau les réveille et ils sortent leurs têtes qui étaient cachées sous les ailes. L'une des têtes est presque toute blanche et l'autre a le sommet noir, tout comme le long bec fin. Il n'y a aucun doute, ce sont des échasses blanches. Probablement un couple. L'étendue du noir sur la tête et la nuque est variable d'un individu à l'autre mais les femelles ont en général la tête plus blanche, voire entièrement blanche. Les ailes sont entièrement noires. Le dos est noir entrecoupé d'une grande tache blanche pointue qui rejoint la queue blanche. Cela est surtout visible en vol.

Leur nom provient des pattes surdimensionnées de ces oiseaux. Elles mesurent près de 15 cm de long, soit environ la moitié de la longueur du corps. En vol, elles dépassent fortement la queue.

### Observer

L'échasse blanche est un oiseau méridional. Il niche surtout dans les marais et les salines du sud de l'Europe. De petites populations se sont installées en Flandre et aux Pays-Bas après des invasions suite à des vagues de sécheresse en région méditerranéenne. Le nombre de couples est très variable selon les années mais il reste assez faible (1 à 30 aux Pays-Bas, 3 à 23 en Flandre). L'espèce a niché plusieurs fois en Wallonie entre 1989 et 1999. Depuis, il n'y a plus eu de nidification prou-

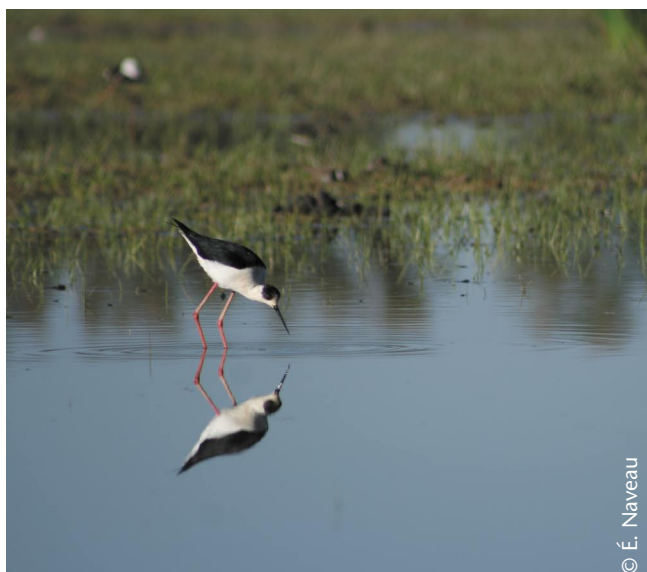
vée mais les observations sont régulières en période de migration. L'espèce y réalise des haltes dans les prairies et cultures inondées et les plans d'eau peu profonds offrant des plages de vase.

Les sites de nidification en Wallonie étaient situés dans des bassins de décantation de sites industriels. Une nidification a aussi eu lieu dans une ancienne argilière de la vallée de la Lys. Ces habitats ont en commun des plans d'eau peu profonds et de vastes plages de vase et de boue. Parfois, il y a une végétation rase au bord de l'eau. Ce genre d'habitat correspond aux sites de nidification dans le sud de l'Europe où l'échasse niche en colonies lâches dans des prairies humides, des salines, des rizières ou des marais.

L'échasse blanche se nourrit principalement de petits invertébrés aquatiques : des insectes, des larves, des petits mollusques, des crustacés et des vers. Elle capture aussi des têtards.

### Protéger

La population européenne d'échasses blanches fluctue et semble même en augmentation dans certains pays. Il n'y a pas vraiment de menaces à court terme pour cette espèce. Cependant, comme toutes les espèces inféodées aux zones humides, la disparition de l'habitat reste une menace réelle. Le remblai et/ou le drainage des zones humides sont des actes à éviter absolument. Les vasières autour des plans d'eau, les cultures et prairies inondées doivent donc être maintenues le plus



D'une façon générale, le dérangement par tout autre source possible (sports mécaniques, observateurs, promeneurs, chiens...) devra être évité autant que possible.

longtemps possible de façon à rester attractives pour les limicoles en passage.

Dans les bassins de décantation, la gestion du niveau de l'eau est importante. En effet, pour favoriser la nidification des échasses, le niveau doit être assez bas durant le printemps afin de maintenir localement des plages de vase et de sol nu où le nid sera installé. Si un nid se trouve sur le site, le niveau de l'eau ne devra pas être élevé avant que les jeunes ne soient suffisamment grands, c'est-à-dire à la fin juillet.

La qualité de l'eau est importante pour les échasses. De celle-ci dépendra la richesse de la vase dans laquelle les oiseaux devront trouver leur nourriture pour élever leurs jeunes. Afin de limiter la pollution des eaux, il est impératif de limiter les apports d'azote et de phosphates. L'épuration des eaux usées et la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles dans les bassins versants favoriseront logiquement la qualité des eaux. Par exemples, si des cultures ou des prairies se situent en bordure du site de nidification, on incitera le gestionnaire à implanter des tournières enherbées ou des bandes refuges (mesures agri-environnementales) dans lesquelles ni engrais, ni pesticides, ni vermifuges ne seront employés.

En milieu agricole, toujours, là où la nidification reste envisageable, l'agriculteur veillera à ne pas déranger les oiseaux en évitant les travaux agricoles à moins de 25 mètres du nid lors de la couvaison.

L'échasse blanche qui niche à même le sol n'est pas à l'abri d'une trop forte pression de prédation induite par un déséquilibre dans la population de prédateurs (rats, renards, corneilles...).

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

